



FICHE DE POSTE

Chef du département Relations territoriales et Services numériques

Poste à pourvoir le 01/09/2020

I - Descriptif du poste

Catégorie : A – IGR – BAP E (informatique, statistique et calcul scientifique)

Titulaire – contractuel accepté

Quotité de travail : 100 %

Localisation : Rectorat de l'académie de Reims - Division des Systèmes d'Information

Positionnement du poste dans l'organisation : Secrétaire générale=> SG adjointe-Directrice des supports et des moyens => Cheffe de la DSI => Chef du département DSI 2 « Relations territoriales et services numériques ».

II- Mission

Fonction

Le chef du département Relations territoriales et Services numériques, placé sous l'autorité de la cheffe de la DSI, est chargé du pilotage des ressources humaines et des moyens techniques du département, mobilisés pour l'élaboration et le fonctionnement des systèmes d'information.

Il garantit la qualité des prestations informatiques et de l'offre de service du département dont il a la responsabilité.

Il contribue à la mise en œuvre de la politique informatique académique, des orientations académiques dans le secteur du numérique éducatif. Il participe activement à l'élaboration, au pilotage, à la coordination et à l'aboutissement des projets numériques stratégiques. Il est l'interlocuteur privilégié de la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE).

Il assiste la cheffe de service dans la mise en œuvre d'une collaboration et d'un partenariat efficaces entre la DSI et les collectivités territoriales, sur l'ensemble des projets communs.

Il participe à l'évolution des différents systèmes d'information, en cohérence avec les orientations nationales du schéma stratégique des systèmes et des technologies de l'information et des télécommunications.

Il collabore avec les autres départements de la DSI, les autres services académiques, les établissements scolaires, les partenaires extérieurs (autres académies, DNE, collectivités territoriales...).

Activités principales

- Participer à la conception de l'architecture technique et fonctionnelle du système d'information, en collaboration avec les instances décisionnelles concernées. Proposer des scénarios d'évolution du système d'information en cohérence avec le schéma directeur.
- Gérer les ressources humaines et les moyens techniques affectés au département DSI 2 (relations territoriales et services numériques).
- Piloter, animer et coordonner le travail des agents de la DSI 2 (supervision, organisation, planification, gestion des priorités, évaluation et prise en compte des risques ...) dans le but d'assurer la continuité de service.
- Contrôler et évaluer la réalisation des activités, rendre compte des résultats.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des schémas directeurs du numérique de l'académie.
- Contribuer activement à la réussite académique des projets innovants du numérique éducatif initiés au plan national par la Direction du Numérique Educatif (DNE), et au plan académique par la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE). Dans le cadre de ces projets, piloter les actions de la DSI, sous la responsabilité et le contrôle de la cheffe de division.
- Coordonner les relations de la DSI avec la DANE. Piloter l'accompagnement et le conseil techniques auprès de la DANE.
- Analyser et formaliser les besoins en services numériques. Proposer une solution, en apprécier la faisabilité (risques encourus, priorités, respect des contraintes de moyens, de délai et de qualité). Encadrer les expérimentations. Piloter l'administration de la solution Moodle, des tablettes et classes mobiles, des solutions de MDM et de gestion de classe, ...
- Aider la cheffe de division à gérer les relations avec les collectivités territoriales du Grand Est : région, conseils départementaux 08 – 10 – 51 et 52. Participer à la réflexion relative à l'organisation et la répartition des missions et des responsabilités entre services de l'Etat et collectivités, et à l'élaboration des conventions.
- Participer à la réflexion et aux travaux relatifs aux schémas directeurs du numérique élaborés par ces collectivités. Mettre en œuvre des stratégies de travail partenarial.
- Participer aux projets numériques initiés par les collectivités du Grand Est (tels que Lycée 4.0, Collège laboratoire, expérimentation du BYOD, ...), collaborer à la constitution des dossiers, apporter son conseil.
- Accompagner ou représenter la cheffe de la DSI dans les réunions des différentes instances avec les collectivités et leurs sous-traitants (comités techniques, de suivi, de pilotage).
- Piloter l'administration des sites web académiques (intranet, sites des établissements scolaires, site pédagogique, ...)
- Piloter l'alimentation des ENT Mon Bureau Numérique, ONE, Its Learning, Iconito.
- Piloter la mise en œuvre technique des évaluations numériques des élèves.
- Piloter la mise en place d'espaces collaboratifs (Owncloud, Nextcloud, Omnispace, ...)
- Veiller à l'optimisation de la qualité du service rendu à l'utilisateur, l'accompagner au changement numérique. Contribuer à la mise en œuvre du plan qualité et de modernisation de la DSI. Définir le plan qualité et modernisation du département DSI 2 : amélioration continue, optimisation des ressources, formalisation des processus, renforcement de la communication envers les usagers, amélioration de la mesure de la satisfaction de l'utilisateur.
- Participer et collaborer activement à l'élaboration de la feuille de route de la DSI.
- Représenter le service auprès de partenaires internes et externes (réunions, groupes de travail).
- Assister la responsable de la DSI (prise en charge de dossiers transversaux, rôle de proposition, de conseil et d'information, compte-rendu).

III - Environnement professionnel

Liens internes

- Les autres services académiques (au rectorat, en DSDEN et CIO), et particulièrement la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE)
- Les établissements scolaires de l'académie

Partenaires externes

- Les divisions des systèmes d'information des autres académies, les pôles de compétence nationaux (CES, CRT)
- La Direction du Numérique Educatif et d'autres directions du ministère de l'Education nationale
- Les sites de diffusion des applications nationales, les chefs de projet nationaux
- Les collectivités territoriales de la région Grand Est (région, départements, mairies)
- Les éditeurs privés et sociétés de services

Moyens / ressources

- L'infrastructure technique mutualisée du département DSI 2
- 8 informaticiens répartis sur les sites du rectorat et de la DSDEN de l'Aube.
- Moyens de communication et outils collaboratifs permettant la coordination des actions du département DSI 2 et favorisant les échanges avec les partenaires, notamment les collectivités territoriales.

Contraintes particulières de travail

- Assurer la continuité de service du département et la pérennité des solutions.
- Réactivité / Disponibilité / Amplitude horaire importante
- Mobilité : déplacements réguliers nécessaires, essentiellement dans le périmètre de la région Grand Est (établissements scolaires, DSDEN, conseils régional et départementaux).
- Les contraintes de calendrier sont très fortes tout au long de l'année, y compris durant les congés scolaires, avec obligation de résultats

IV - Compétences attendues

Savoir faire

Aptitude au management des équipes et des ressources.
Capacité à identifier les processus clefs des services académiques, les décrire, les analyser.
Capacité à communiquer, négocier et fixer des objectifs et des procédures. Veiller à leur application.
Aptitude à faire respecter les normes qualité et sécurité informatiques
Capacité à accompagner au changement.

Connaissances

Système éducatif et ses enjeux, SI de l'Education Nationale.
Fonctionnement et organisation de la Division des Systèmes d'Information.
Environnement technique propre à l'Education Nationale.
Dossiers, projets et enjeux du numérique éducatif.
Connaissance avérée du fonctionnement et des missions de la Délégation Académique au Numérique Educatif et de son environnement métier.
Bonne connaissance de l'environnement métier des différentes maîtrises d'ouvrage.
Expertise du domaine informatique :

- Excellente connaissance des outils et services du numérique éducatif
- Expérience avérée dans l'architecture et l'administration des systèmes d'information
- Connaissance approfondie des infrastructures système et réseaux des services académiques et des établissements scolaires
- Connaissance des normes et des procédures de sécurité et de qualité informatiques, de la législation et des réglementations en vigueur, - notamment en terme de protection des données (RGPD) -, des référentiels de bonnes pratiques.

Maîtrise de la conduite de projet

Savoir être

Dynamisme, proactivité, capacité d'adaptation et d'innovation dans un contexte de missions et de technicité en évolution.

Qualités relationnelles avérées, sens de l'écoute, du dialogue.

Disponibilité, loyauté, forte motivation, capacité d'engagement personnel à la réalisation des objectifs nationaux et académiques.

V – Contact

Secrétariat DSI tél : 03 26 05 69 84 mél : ce.dsi@ac-reims.fr

Dossier de candidature

Le dossier de candidature, constitué :

- d'un curriculum-vitae détaillé,
- d'une lettre de motivation,
- de la copie des deux derniers comptes-rendus d'entretien professionnel,
- de la copie des diplômes ou habilitations obtenus

sera adressé avant le 26 juin 2020 par mél, aux adresses suivantes :

ce.dsi@ac-reims.fr

ce.dpate2@ac-reims.fr